

# GUINEA-BISSAU

- [Politique d'interdiction des mines](#)
  - [Production, commerce et stock](#)
  - [Utilisation](#)
  - [Enlèvement de mines](#)
  - [Sensibilisation aux mines](#)
  - [Incidents par mines / Assistance aux survivants](#)
- 

*Principaux développements depuis mars 1999 : des efforts d'enlèvement de mines ont été différés, bien que quelques déminages limités aient eu lieu. L'UNICEF a établi un Comité de Sensibilisation aux Mines qui s'est réuni toutes les deux semaines depuis avril 1999 pour planifier et coordonner les activités de sensibilisation aux mines. Les Nations Unies ont rapporté en juillet 1999 que la Guinée-Bissau niait l'utilisation de mines dans son conflit de 1998 et annonçait que des efforts allaient être fournis pour identifier les parties coupables et les mener devant la justice.*

## **Politique d'interdiction des mines**

La Guinée-Bissau a signé le Traité d'Interdiction des Mines à Ottawa le 3 décembre 1997, mais ne l'a pas encore ratifié. Elle n'a pas assisté à la Première Conférence des États Parties (FMSP) à Maputo en mai 1999, ni assisté aux réunions intersessionnelles du Comité Permanent d'Experts à Genève.

La Guinée-Bissau a voté en décembre 1999 pour la résolution 54/54B de l'Assemblée Générale des Nations Unies appuyant le Traité d'Interdiction des Mines. En juillet 1999, un conseiller du Premier Ministre a qualifié l'usage des mines de "crime de guerre" [\[1\]](#)....

La Guinée-Bissau n'est pas partie à la Convention sur les Armes Conventionnelles, ni membre de la Conférence sur le Désarmement.

## **Production, commerce et stock**

La Guinée-Bissau n'est pas connue pour avoir produit ou exporté des mines antipersonnel. Elle semble avoir importé des mines d'un certain nombre de pays. Le 7 février 1998, le gouvernement a détruit entre 2.000 et 2.300 mines de ses stocks, en présence de diplomates étrangers, de médias et de représentants de l'armée sénégalaise, mais aucune autre destruction n'a eu lieu ultérieurement [\[2\]](#). Il n'y a pas d'estimation de l'ampleur du stock de mines actuellement détenu par l'armée de Guinée-Bissau.

## **Utilisation**

Le *Rapport 1999 de l'Observatoire des Mines* contenait un exposé sur les combats en Guinée-Bissau, qui ont débuté en juin 1998. L'Observatoire des Mines concluait que les forces gouvernementales, les troupes sénégalaises soutenant le gouvernement et les forces d'opposition (la junte militaire) avaient tous utilisé des mines. D'après une enquête de l'UNMAS de 1998, l'utilisation des mines par chacune des parties dans la bataille pour la capitale de Bissau aurait laissé entre 2.000 - 3.000 mines, "8.000 mines étant une estimation maximale" [3]. L'enquête de l'UNMAS indiquait que "il est rapporté que la junte et les forces gouvernementales aussi bien que le contingent sénégalais ont constitué des registres sur les différents champs de mines" [4].

En juillet 1999, une étude du Programme pour le Développement des Nations Unies disait que "les mines seraient disposées selon une disposition linéaire, les lignes de mines étant espacées d'un mètre les unes des autres. Un simple fil aurait été utilisé pour délimiter les abords des champs de mines. Des démineurs expérimentés ont indiqué qu'ils tentent de retrouver ces fils par méthode de sondage dans une direction définie et savent qu'il y a un champ de mines lorsque les fils sont trouvés" [5]. D'après le UNDP, la majorité des mines antipersonnel ont été trouvées autour et entre les précédentes positions défensives. Certaines mines antipersonnel ont été trouvées sur les routes et voies d'approche possible. Certaines mines POMZ ont également été trouvées du côté de la frontière orientale mais n'ont pas été utilisées dans la capitale.

Lors de la diffusion du *Rapport 1999 de l'Observatoire des Mines* (septembre 1999), le gouvernement sénégalais a nié l'emploi de mines. Le gouvernement de Guinée-Bissau n'a pas émis de démenti à ce moment [6]. Pourtant, dans son étude de juillet 1999, l'UNDP rapportait que "toutes les forces démentent catégoriquement avoir disséminé des mines. ECOMOG est parvenu à obtenir des différents groupes les zones qu'ils pensaient minées" [7].

L'UNDP a également rapporté que certains hauts fonctionnaires de Guinée-Bissau "sentent que certaines forces d'occupation ont récemment posé des mines à Bissau. Au cours d'une conférence de presse le 12 juillet 1999, le conseiller du Premier Ministre Iancuba N'Djai a annoncé que des efforts allaient être entrepris pour identifier les parties coupables et les amener devant la justice étant donné que l'usage des mines est "un crime de guerre" [8].

L'Observatoire des Mines maintient son rapport sur l'utilisation de mines par les troupes de Guinée-Bissau en 1998.

### **Enlèvement de mines**

Les autorités de Guinée-Bissau estiment qu'il pourrait y avoir aux alentours de 20.000 mines dans la région de Bissau [9]. L'ampleur du problème est connue et la majorité des champs de mines sont répertoriés et identifiés. Pourtant, une querelle entre les autorités de Guinée-Bissau et l'armée sénégalaise a eu pour effet la non transmission des cartes pour l'enlèvement des mines, retardant les efforts de déminage. Quelques enlèvements limités ont eu lieu ; 1.952 mines antipersonnel ont été enlevées et détruites [10].

L'organisation non-gouvernementale *Humaid Demining* a débuté un programme de déminage en avril 1999 [11]. En 1999, il était apparent qu'il n'y avait pas de planification, priorisation ni de répartition des tâches.

L'UNDP a proposé la mise sur pied d'une structure nationale pour l'action mines et a promis 150.000 US\$ pour initier le mécanisme de coordination et constituer une équipe [12]. L'UNDP déclare qu'il va fournir le support matériel pour le développement des compétences au niveau national et permettre la mise en oeuvre des opérations de déminage [13]. En 2000, la Commission Nationale pour le Désarmement, le Cantonnement des Troupes et le Déminage s'est vue confier des responsabilités pour l'enlèvement des mines, avec la participation de l'ECOMOG. Le Bureau de Soutien pour la Construction de la Paix (Peace-building Support Office) des Nations Unies en Guinée-Bissau (UNOGBIS) est responsable de la récolte de fonds et devrait être chargé de la gestion d'un programme d'action mines, mais cela ne paraît guère opérationnel [14]. En juin 2000, les Nations Unies ont pris acte du fait que le gouvernement "avait approuvé le document de projet sur le déminage et mis sur pied une institution nationale pour les activités de déminage... La phase d'assistance préliminaire du projet de déminage est programmé pour début juillet" [16].

L'armée de Guinée-Bissau déclare disposer de 112 démineurs entraînés et expérimentés [16]. La plupart d'entre eux ont été associés à *Humaid Demining*. Les démineurs ont rapporté que leurs détecteurs de mines de fabrication soviétique n'étaient pas capables de détecter les mines C-3A, P-4B et PMN ; ils avaient par conséquent adopté la technique par sondage. Bon nombre des mines nouvellement posées sont des mines en plastique espagnoles indétectables avec leurs détecteurs actuels [17]. *Humaid* a également rapporté la présence de 3.000 mines anti-char TM 46 dans le Sud-Est et 1.900 dans le Sud du pays mais cette affirmation ne peut être prouvée [18]. Le PNUD remarqué en juillet 1999 que les efforts de déminage de *Humaid* n'étaient pas au niveau des standards de déminage humanitaires et qu'ils avaient besoin de formation [19].

Plusieurs bailleurs se sont présentés pour soutenir le déminage dans le pays. Le Portugal a promis 50.000 US\$ en 1999 pour des formations de démineurs [20]. L'UNOGBIS a mobilisé 165.000 US\$ [21]. L'Allemagne a donné 25.000 US\$ en 1999 [22] et les États-Unis auraient débloqués environ 365.000 US\$ en 2000 et 500.000 US\$ pour 2001 [23]. Le Canada et des particuliers parmi lesquels le précédent Ambassadeur des États-Unis à Bissau, John Blakin, ont également participé à la récolte de fonds pour le déminage [24].

### **Sensibilisation aux mines**

L'UNICEF a constitué un Comité de Sensibilisation aux Mines (COAM), qui est composé de différentes organisations et ONG et qui s'est réuni tous les quinze jours depuis avril 1999 pour la planification et la coordination des activités de sensibilisation aux mines. Trois domaines prioritaires ont été identifiés : information, formation et logistique. Du matériel a été produit, parmi lesquels des cordes de marquage, des triangles de signalisation, des T-shirts, des affiches de sensibilisation aux mines et des bandes dessinées, subventionné par le Canada (20.400 US\$). La station de radio locale a

également fourni des espaces radio gratuits pour les messages de sensibilisation et RDP (Radio portugaise) a également diffusé des programmes de sensibilisation aux mines à Bissau.

*Andes*, une ONG locale, a été soutenu par *Rädda Barnen* (Save the Children Sweden) via un consultant vers mi-1999, chargé de la formation de formateurs en sensibilisation aux mines, à destination spécifique des instituteurs. Durant cette période, quelques 40 personnes ont été formées [26]. En juillet 1999, *Andes* a organisé un tournoi de football à Bissau, dont le thème était la sensibilisation aux mines, qui a attiré près de 2.500 jeunes.

### **Incidents par mines / Assistance aux survivants**

Bien que le nombre soit incertain, des incidents liés aux mines continuent à se produire. Certains des accidents impliquent des gens qui sont retournés dans leurs maisons à Bissau, ou qui ont recommencé des activités agricoles dans les champs de riz ou d'anacardiens (noix de cajou). A Bissau, les panneaux de signalisation des mines n'ont pas toujours été respectés [26]. Un problème particulier est que le tissu rouge est traditionnellement utilisé pour avertir les gens de ne pas pénétrer dans une zone parce qu'il s'agit d'un verger d'anacardiens privé ou parce qu'une cérémonie traditionnelle s'y déroule. Un certain nombre de victimes ont rapporté qu'elles avaient cru que les avertissements contre les mines étaient en fait ce genre de signaux.

Les victimes des mines, tant des militaires que des civils, sont soignées à l'hôpital, mais une fois renvoyées chez eux, sont à charge de leur famille. Il existe deux structures prothétiques à Bissau. L'une est gérée par le gouvernement, mais ne fonctionne pas. L'autre est gérée par *Andes*, soutenue par Handicap International, qui fournit le matériel à partir du Sénégal. Le PNUD a rapporté que le CICR envisagerait de collecter des données sur les victimes dans les hôpitaux [27].

---

[1] Du 23 au 31 mai 1999, Leon Terblanche, Conseiller Principal de l'Action Mines, UNDP, a entrepris une mission d'évaluation en Guinée-Bissau. Programme de Développement des Nations Unies, " Rapport technique de mission en Guinée-Bissau", 29 juillet 1999, p 12.

[2] Des photographies de la destruction du stock ont été publiées dans les médias sénégalais ; voir *Le Soleil*, 9 février 1998.

[3] Major Herve Petetin, UNMAS, "La situation des mines en Guinée-Bissau", Décembre 1998, p 1.

[4] UNMAS, "La situation des mines en Guinée-Bissau", Décembre 1998, p 1.

[5] UNDP, "Rapport technique de mission en Guinée-Bissau", 29 juillet 1999, p 7.

[6] Dans une déclaration lors de la FMSP à Maputo où le rapport a été diffusé, le Sénégal a dit "être étonné d'être la cible d'allégations" sur l'utilisation de mines par ses troupes en Guinée-Bissau et a "catégoriquement rejeté les allégations". "Déclaration faite par la délégation sénégalaise faisant suite à diverses allégations contenues dans le Rapport 1999 de l'ICBL". Première Conférence des États Parties de

la Convention sur les Mines Antipersonnel, Maputo, 5 mai 1999 (traduction non officielle). La Guinée-Bissau n'a pas assisté à la FMSP.

[7] UNDP, "Rapport technique de mission en Guinée-Bissau", 29 juillet 1999, pp 5-6.

[8] UNDP a recommandé qu' "au lieu de réprimer après les faits, l'UNDP suggère que le gouvernement organise une étude de cas avec la communauté internationale, ICBL et les parties concernées afin d'examiner quels mécanismes n'étaient pas en place ou furent défailants pour prévenir l'utilisation de mines en Guinée-Bissau, dans le but de renforcer la convention". UNDP, "Rapport technique de mission en Guinée-Bissau", 29 juillet 1999, p 13.

[9] UNDP, " Rapport technique de mission en Guinée-Bissau", 29 juillet 1999, p 6.

[10] Interview avec une délégation du Génie Militaire, Bissau, mars 2000.

[11] L'équipe de *Humaid* est constituée de personnel démobilisé consistant en trois chefs d'opération (anciens officiers), treize chefs d'équipe, septante-sept démineurs et vingt-sept étudiants. Ces démineurs ont enlevé des mines durant la guerre de 1998-1999 et sont organisés en treize équipes, chacune comptant six démineurs, deux infirmières et deux chauffeurs.

[12] UNDP estime que 400.000 US\$ annuels seront nécessaires pour les frais courants.

[13] Conseil de Sécurité des Nations Unies, "Rapport du Secrétaire Général sur les développements en Guinée-Bissau", S/2000/632, 28 juin 2000, p 2.

[14] Interview avec Alioune Ibaba, UNOGBIS, Bissau, Mars 2000.

[15] Conseil de Sécurité des Nations Unies, "Rapport du Secrétaire Général sur les développements en Guinée-Bissau", S/2000/632, 28 juin 2000, pp 2-3.

[16] UNDP, "Rapport technique de mission en Guinée-Bissau", 29 juillet 1999, p 8.

[17] Ibid., p 9.

[18] Ibid.

[19] Ibid., p 10.

[20] Ibid., p 16.

[21] Interview avec Alioune Ibaba, UNOGBIS, Bissau, Mars 2000.

[22] Base de données d'investissements de l'action mines de l'UNMAS (UNMAS Mine Action Investments Database)

[23] *Human Rights Watch*, Clinton's Landmine Legacy, , Vol.12, N° 3, Juillet 2000, p 27.

[24] Interview avec une délégation du Génie Militaire, Bissau, Mars 2000.

[25] Vingt à Suzana et vingt à Bissau provenant des banlieues affectées. UNDP, "Rapport technique de mission en Guinée-Bissau", 29 juillet 1999, p 11.

[26] UNDP, "Rapport technique de mission en Guinée-Bissau", 29 juillet 1999, p 11.

[27] Ibid., p 18.